



**Aux Présidents des clubs membres  
de l'Association romande de patinage**

**Aux patineurs et patineuses futurs  
membres du cadre et de l'équipe romands**

**Cadre romand, relève ARP et USP, pour la saison 2014-2015  
Rencontre de l'équipe romande – les 4 et 5 octobre 2014**

Madame, Monsieur,  
Chère Présidente, Cher Président,

Sur la base des critères établis par l'USP, certains de vos patineurs ont obtenu la talent card régionale pour la saison 2014-2015 et par conséquent leur participation au « **cadre romand, relève USP** » pour la saison **2014-2015 revêt un caractère obligatoire**.

D'autres patineurs répondent aux critères pour une participation aux championnats suisses en catégorie **minis** ou **espoirs**. Ces patineurs ont la possibilité d'intégrer le "cadre romand, relève ARP". Etant donné le nombre important de patineurs et patineuses romands remplissant ces critères (test obtenu au 30 juin 2014) pour la saison prochaine, cette offre s'adresse en priorité aux jeunes motivés.

Enfin, l'ARP après une année de pause, organise à nouveau la rencontre de l'équipe romande les 4 et 5 octobre prochains à Lausanne. Cette rencontre est ouverte à tous, selon les précisions mentionnées sur le formulaire d'inscription annexé.

Pour nous permettre une organisation optimale de la saison, nous demandons à chaque patineur(euse) une confirmation de sa participation au moyen du formulaire annexé. Les détenteurs de la talent card régionale pour la saison 2014-2015, membres du « cadre romand relève USP », ont déjà reçu par mail séparé un même courrier les invitant à confirmer leur participation. Pour ces derniers, il n'est donc pas nécessaire que vous nous fassiez parvenir ledit formulaire.

Des explications complémentaires sur la structure des cadres suisses pour la saison 2014-2015 vous parviendront dans le courant du mois d'août 2014 ; certains règlements n'étant pas encore disponibles auprès de l'USP. Les conditions financières sont cependant annexées à la présente.

Vous trouverez, ci-joint, le document à compléter et à retourner au secrétariat de l'ARP, à Mme Claire Bohren, par mail : [secretariat-arp@bluewin.ch](mailto:secretariat-arp@bluewin.ch) ou par courrier (Rue du Château 2, 1203 Genève) **d'ici au 31 juillet 2014 au plus tard**. Pour toute question ou information, vous pouvez contacter Mme Danièle Dubuis, co-responsable du cadre, au numéro de tél. 027 323 10 71 ou 079 380 22 08.

Nous vous remercions de votre collaboration précieuse dans la gestion et la bonne coordination de ces inscriptions et vous souhaitons une excellente pause estivale !

Meilleures salutations

Association romande de patinage

Lorena Martinez  
Présidente

Denise Gallandat  
Vice-présidente



Annexes : ment.